DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2020-234

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Finances locales

Sous matière : Subventions

Séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2020 A ASSOCIATIONS

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Préscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, CABANIE Didier,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE Formant la majorité des Membres en exercices.

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 18.11.2020 Procurations:

M. ROSSICH Thierry donne procuration à M. CABANIE Didier,

AFFICHAGE EN DATE DU: 18.11.2020 Absents: Néant

Secrétaire: Mme GAÏANI Audrey

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 0 5 DEC

DU: 0 5 DEC. 2020

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

- « Le souvenir Français » (Déplacement mémoire Picaussel) pour un montant de 200 €
- « Le souvenir Français » (Plaque commémorative) pour un montant de 500 €
- « ADM 06 » (Assoc. Maires sinistrés 06) pour un montant de 5 000 €
- « Syndicat producteurs de haricots » (Emission Top Chef) pour un montant de 1 000 €
- « Amicale retraités Mairie » (maj. nouveaux adhérents) pour un montant de 75 €
- « Club canin Halt'O Croc » (concours de rings) pour un montant de 2 000 €

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 du budget Ville 2020 pour un montant total de 8 775 €.

Vu la Commission des Finances en date du 19 novembre 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISE le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

PRECISE que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2020 sur l'article 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 novembre 2020.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation fait Jec. 2020

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

0 2 DEC. 2020

Par publication le DEC. 2020

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL